

Compte rendu du conseil de développement du 30 11 2006.

1. Rappel de l'articulation institutionnelle autour du conseil de développement.

Il est important de rappeler l'articulation institutionnelle autour du conseil de développement. Pour cela, un organigramme est joint à ce document afin que nous puissions comprendre tous les mécanismes. Tout d'abord le pays qui est une association composée d'un bureau, d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale réunie obligatoirement une fois par an pour valider le rapport d'activité. Le bureau et le CA se réunissent autant de fois que nécessaire pour gérer les affaires courantes de l'association. A l'intérieur du Pays, nous retrouvons le conseil de développement organe consultatif qui doit accompagner la mise en place du contrat de territoire du Pays. Le conseil de développement fait l'objet de subvention d'animation de la Région PACA d'un montant de 25 000€. Cette aide doit assurer une partie du fonctionnement de cette instance. Autour du conseil de développement gravite trois organisations externes :

- ✚ L'ARDL (association régionale du développement local) qui est missionnée par la Région pour assurer le suivi et l'animation du conseil de développement.
- ✚ Le comité de concertation créé à l'initiative de la Région qui permet de mutualiser les expériences de chaque CD. Un CD = une voix.
- ✚ Le réseau régional créé à l'initiative de conseil de développement pour échanger et se former pour mieux appréhender les missions que peuvent avoir les conseil de développement. Il s'agit d'échanges entre les équipes techniques et les représentants des CD.

2. Le fonctionnement et les projets du CD du Pays Sisteronais-Buëch pour 2007.

A/ La réorganisation des commissions thématiques.

Il est proposé de travailler sur 3 commissions thématiques :

- ✚ Tourisme et patrimoine
- ✚ Services à la personne
- ✚ Développement durable

Ces réunions seront l'occasion d'ouvrir notre conseil de développement pour exploiter au mieux les richesses de notre territoire.

Les réunions se tiendront le 3^{ème} mardi de chaque mois (donc 3 mardis pour chaque thématique) en soirée (18H00),

Attention : les résultats de l'étude de positionnement touristique ne seront pas validés pour la réunion de la 1^{ère} commission thématique qui devait porter sur le tourisme. Nous vous proposons d'inverser le programme et de commencer les réunions thématiques par la commission services à la personne.

B/ La fête du pays

L'élément phare de cette année pour le conseil de développement est l'organisation d'une fête du pays le 2 et 3 juin 2006. il est proposé de faire un atelier débat animé par les 3 chambres consulaires. La thématique de ce débat reste à déterminer. La prochaine réunion sera l'occasion de valider (ou pas) cette journée supplémentaire ainsi que la thématique abordée.

Le weekend du 2 et 3 de nombreuses animations sont prévues. De façon, à mobiliser le plus d'acteurs sur le territoire nous faisons appel à vos réseaux professionnels et/ou personnel pour nous proposer des animations. La thématique de cette journée est de faire découvrir les richesses de notre territoire, tant sur le plan économique, culturel et sportif. Les activités proposées doivent rester gratuites.

Les restaurateurs pourront être associés à cette journée festive en proposant un menu « produit de pays » à un coup estimé entre 15€ et 20€.

Les écoles pourront être sollicitées pour participer à un concours de dessin sur le thème du pays. Il est rappelé qu'il faut prendre rapidement contact avec les écoles du territoire pour pouvoir mettre en place ce concours.

D'autre part, un courrier sera envoyé à des entreprises du territoire pour qu'elle propose le samedi une visite de leurs locaux.

Les soirées seront rythmées par des spectacles de théâtre, concerts, contes. D'hors et déjà des salles communales ont été réservées. Il est important que tout le territoire du pays soit couvert par ces animations. Nous recherchons des contacts sur les cantons d'Orpierre, Rosans et Aspres.

C/ La commission jeune

Cette étude devrait être portée par 3 pays : Durance Provence, de Haute Provence, et Sisteronais-Buëch. Il s'agit de faire un diagnostic sur la jeunesse dans les différents territoires, et d'autre part de mettre en place des commissions jeunes dans les conseils de développement.

Cette étude pourrait être l'occasion d'organiser un colloque sur la place des jeunes dans les territoires ruraux en 2008. Ce colloque faisant partie d'une démarche lancée à l'échelle nationale par le ministère de la jeunesse.

Le conseil de développement du pays sera sollicité à hauteur de 5000€ pour cette étude.

D/ Le budget

Le budget du conseil de développement pour l'année 2007 est de 40 000€ réparti comme suit :

Dépenses		Recettes	
Poste 1/3 temps pays	10 000	Région	30 000
Fonctionnement	5 000		
Communication	5 000	Autofinancement (pays)	10 000
Animation études	20 000		
Total	40 000	Total	40 000